

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

INDUSTRIE

ELECTRICITE – ELECTRONIQUE

AIDE ELECTRICIEN / AIDE ELECTRICIENNE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 06 mars 2002

LE METIER

Pour assurer son rôle, l'aide-électricien – l'aide-électricienne doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique, notamment pour réaliser des installations électriques sous la surveillance d'un électricien.

Les caractéristiques du profil de l'aide-électricien – l'aide-électricienne seront :

- Un savoir-faire pratique,
- Des comportements adéquats au niveau de la sécurité, de l'hygiène au travail, de l'ergonomie et de l'environnement,
- Des qualités de savoir-être en milieu de travail,
- Une formation technologique de base,
- Un sens aigu du travail bien fait et réfléchi.

En fonction de l'évolution de sa carrière, il sera amené à suivre des compléments de formation.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES REGLES DE SECURITE D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT	1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et préventions au travail et participer au climat de sécurité et d'hygiène et d'humanisation du travail à divers niveaux : personnel, collectif et entrepreneurial.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le RGIE. • Respecter le code sur le bien-être au travail (RGPT). • Respecter les impositions propres à la fonction. • Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser. • Utiliser les matériels et accessoires en toute sécurité. • Être conscient des dangers de l'électricité. • Maîtriser les mesures de sécurité électrique individuelles et collectives à prendre lors de l'utilisation d'outils et de manipulation de matériels (outillage, échelles, échafaudage, ...) dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.
2. ASSURER LA QUALITE ET S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE	2.1. Analyser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre. • Planifier son travail.
	2.2. Assurer la qualité du travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler son travail en termes de qualité et de quantité. • Assurer le bon suivi des travaux entamés. • Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances. • Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.
	2.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans une équipe de travail. • Être ponctuel, assidu et persévérant. • Suivre, de manière permanente, les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies.

		<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer. • Travailler de manière autonome. • Développer des attitudes déontologiques.
3. PREPARER L'INSTALLATION DOMESTIQUE	3.1. Lire des plans et/ou schémas électriques domestiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder, à partir des normes en vigueur et du RGIE, les symboles relatifs aux plans et/ou schémas unifilaires, de principe et de câblage des installations. • Utiliser le vocabulaire technique adéquat. • Repérer les éléments significatifs (coffret de dispersion, jeu de barres, interrupteurs, ...). • Identifier les annotations figurant dans les cartouches et schémas.
	3.2. Préparer le matériel et l'outillage.	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser la liste du matériel nécessaire au travail demandé. • Vérifier et lister l'outillage de : <ul style="list-style-type: none"> - raccordement électrique (câbles et fileries), - forage, rainurage, cintrage des tubes, ...
4. PLACER LES EQUIPEMENTS DE L'INSTALLATION DOMESTIQUE	4.1. Sous la guidance de l'électricien, tracer les implantations.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les lignes de niveaux
	4.2. Réaliser les différents percements, rainurages, découpes et saignées.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outillage approprié. • Appliquer les techniques.
	4.3. Mettre en œuvre les matériels électriques (canalisations et appareils).	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le matériel approprié. • Travailler les matériels électriques selon les règles de l'art.
	4.4. Assurer la fixation des canalisations et des appareils.	<ul style="list-style-type: none"> • Regrouper les câbles et vérifier les passages. • Fixer les blochets et boîtiers. • Poser les accessoires apparents ou encastrés et/ou étanches. • Sélectionner les attaches adéquates et les lister en fonction du travail demandé.

	4.5. Mettre en œuvre les matériaux connexes usuels (bois, métal, mortier, ...).	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des opérations élémentaires (ragréages, réparations, perçages, scellements, ...).
	4.6. Raccorder les prises et les interrupteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique adéquate. • Utiliser les appareils de contrôle.
	4.7. Réaliser la mise à la terre.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la technique adéquate suivant les impositions du RGIE. • Utiliser les appareils de contrôle. • Participer à la mesure de la résistance de dispersion.
	4.8. Participer aux mesures électriques élémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un multimètre.
	4.9. Contrôler son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes d'exécution. • Soigner la présentation. • Vérifier si le RGIE est respecté.
5. CABLER LES APPAREILS ET REPERER LES CONDUCTEURS DANS LES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	5.1. Lire et interpréter les plans et/ou schémas.	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder, à partir des normes en vigueur et du RGIE, les symboles relatifs aux plans et/ou schémas unifilaires, de principe et de câblage.
	5.2. Préparer le matériel et l'outillage.	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser la liste du matériel nécessaire au travail demandé. • Vérifier et lister l'outillage.
	5.3. Tirer et poser les conducteurs électriques et/ou les conducteurs lumières.	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer et poser tout type usuel de canalisation. • Poser les goulottes, chemins de câbles, échelles à câbles en tenant compte des indications du plan et des modes de fixation. • Poser les accessoires apparents ou encastrés et/ou étanches. • Dénuder tout type de câble usuel en fonction de son utilisation. • Réaliser des connexions par serrage, sertissage, et/ou soudage.

	5.4. Mettre en œuvre les matériels électriques (canalisations et appareils industriels).	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le matériel approprié. • Travailler avec le matériel électrique selon les règles de l'art.
	5.5. Poser des câbles sur chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'adéquation du matériel avec son utilisation. • Réaliser correctement le déroulement d'un câble usuel. • Respecter les instructions concernant l'installation.
6. MAINTENANCE DES INSTALLATIONS	6.1. Sous la guidance de l'électricien, participer à la maintenance.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et localiser les composants de l'installation. • Décoder les instructions d'utilisation. • Appliquer les procédures de sécurité propres à l'installation. • Adopter une méthode logique dans la recherche des défauts. • Utiliser les instruments de mesure élémentaires. • Participer au diagnostic. • Procéder à la réparation.